

Les déchets ? Jamais par terre !

31 juillet 2020

En cette période estivale propice aux excursions, balades et escapades de proximité, la SOFICO lance une campagne d'affichage visant à sensibiliser les usagers à l'importance du respect de la propreté sur l'ensemble du réseau (auto)routier structurant, comme sur les aires¹. Cette initiative est soutenue par la Ministre wallonne en charge de l'Environnement, Madame Céline TELLIER, par la Ministre wallonne en charge de la Sécurité routière, Madame Valérie DE BUE, ainsi que par le Ministre wallon en charge de la Mobilité, Monsieur Philippe HENRY.



¹ La SOFICO assure en Wallonie la gestion du réseau (auto)routier structurant, composé d'environ 2.300 kilomètres (près de 900 kilomètres d'autoroutes et de plus de 1.400 kilomètres de routes nationales). Elle bénéficie pour cette tâche de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures. La SOFICO gère également la centaine d'aires autoroutières qui borde ce réseau, dont près de 40 sont concédées à des pétroliers ou à des PME qui y assurent une offre de services.

A l'heure où de nombreux touristes et visiteurs s'apprêtent à prendre la route des vacances, il est essentiel de rappeler les bons gestes à adopter en matière de propreté : tous les petits déchets générés lors d'un trajet doivent impérativement être conservés dans le véhicule et être jetés dans les poubelles prévues à cet effet sur les aires de repos ou lors de l'arrivée à destination.

UN GESTE RESPONSABLE ET RESPECTUEUX

« Ce geste simple permettra notamment de **préserver l'environnement** : en **2019, ce sont près de 1.000 tonnes** de déchets qui ont été ramassées rien que sur les autoroutes de Wallonie » détaille la Ministre TELLIER. « **Près de 3.000 tonnes** ont quant à elles été collectées dans et autour des poubelles des aires non concédées ».

« Être plus respectueux permettrait également de **diminuer les dépenses publiques** : en 2019, sur les autoroutes de Wallonie, la collecte et le ramassage de ces près de 4.000 tonnes de déchets ont représenté un budget de **près de 6 millions d'€** » poursuit le Ministre HENRY.

Et la Ministre DE BUE de conclure : « Eviter de se débarrasser de ses emballages de nourriture et de boissons n'importe où, c'est également veiller à la **sécurité de tous**, puisque ces détritrus sont susceptibles de boucher des avaloirs et donc, d'augmenter le risque d'aquaplanage en cas de fortes pluies ».

Pour rappel, toute personne qui jetterait une canette, un mégot, ou tout autre déchet par la fenêtre de son véhicule s'expose à une **sanction de 100 €**.

Soulignons par ailleurs que l'apport de sacs poubelles contenant des déchets autres que ceux générés lors du trajet (exemple : déchets ménagers) dans ou à côté des poubelles d'une aire autoroutière, expose également son auteur à une sanction de **minimum 150 €**.

La campagne sera visible pendant **tout le mois d'août** sur les **300 panneaux** qui bordent les autoroutes et les principales nationales de Wallonie.

Elle sera également déclinée dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'affiche est téléchargeable via ce lien : <https://we.tl/t-blxk2CWvpB>

La vidéo est téléchargeable via ce lien : <https://we.tl/t-91NkLU6k9S>

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    